

DOSSIER : MÉTAUX CRITIQUES



*par Marina Guérassimova,
Rédactrice en Chef*

Aujourd'hui, l'Union européenne est dépendante des importations de matières premières, y compris de métaux critiques, dans un contexte où la demande mondiale augmente sans cesse car elle accompagne la transition énergétique. Les pays européens, sont, sans exception, très vulnérables. Prenons quelques statistiques présentées sur le site web de la Commission européenne :

- 63% du cobalt mondial, utilisé dans les batteries, est extrait en République démocratique du Congo
- 97% de l'approvisionnement de l'UE en magnésium provient de Chine
- 100% des terres rares utilisées pour les aimants permanents sont raffinées en Chine
- 98% de l'approvisionnement de l'UE en borate est assuré par la Turquie

Dans le cadre de sa stratégie « Global Gateway », l'Union européenne recherche des partenariats avec les marchés émergents, car, dans ce contexte, le commerce international est essentiel pour assurer la diversification de l'approvisionnement. Des partenariats stratégiques se mettent en place mais l'objectif principal consiste à renforcer la capacité de l'UE. La législation européenne sur les matières premières critiques définit cinq piliers pour réduire les dépendances. Tout d'abord, le European Critical Raw Materials Act dresse une liste de matières premières critiques et une liste de matières premières stratégiques essentielles pour les technologies de la transition écologique et numérique, ainsi que pour la défense et l'espace, ce qui permet de déterminer des priorités d'action claires. Le deuxième pilier : l'UE doit développer les capacités de production pour atteindre d'ici 2030 les objectifs suivants : l'extraction doit permettre de produire 10% des besoins annuels de l'UE, la transformation 40% et le recyclage 25%. Pour ce faire, il faut développer les capacités au sein de l'UE. Pour y parvenir, chacun des pays membres doit améliorer l'accès au financement. Le troisième pilier de cette stratégie est la résilience. Celle-ci doit être améliorée pour permettre à l'UE de mieux résister aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement. L'investissement dans la recherche, l'innovation et les compétences représente le quatrième pilier de sa stratégie. Enfin, le cinquième et dernier pilier consiste à promouvoir une économie des matières premières critiques plus durable et circulaire.

La France a mis en place de nombreux outils pour soutenir les projets dans ce domaine et attirer des investisseurs. Il s'agit notamment de la « Garantie des projets stratégiques », une garantie du gouvernement français qui s'applique à une partie des emprunts bancaires de projets dans le domaine des métaux lorsqu'ils contribuent à la sécurité des approvisionnements de la France.

La France a également mis en place un fonds d'investissement long terme (25 ans) dans les métaux critiques, géré par la société Infravia. Le gouvernement français apporte 500 millions d'euros à ce fonds, qui prendra des participations sur toute la chaîne de valeur, en France et à l'international, et donne ainsi un exemple d'un investissement très long terme à la communauté financière.

Rappelons que la France a construit sa stratégie sur la base des recommandations du rapport sur la sécurisation de l'approvisionnement en matières premières minérales remis au gouvernement en janvier 2022 par Philippe Varin, ancien président du directoire du groupe PSA Peugeot Citroën et président du conseil d'administration d'Areva puis d'Orano. Philippe Varin a travaillé auparavant pendant 25 ans chez Pechiney.

L'objectif de ce dossier consacré aux métaux critiques consiste à retracer le chemin parcouru depuis la publication du rapport Varin, à comprendre les priorités du secteur et à présenter les opportunités d'investissement.